

Informations déclarant

Nom Prénom	GIRON ANGÉLIQUE
Adresse email	a.giron@myunisoft.fr

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	MY UNISOFT
Siren	840143275
Code NAF	58.29C - Edition de logiciels applicatifs
Adresse	4 RUE GALVANI 91300 MASSY

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	175

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	1.4
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	38

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	3
Résultat final en nombre équivalent de salariés	2.1
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	25
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité

Absence de retours de congé de maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	68
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	80

Publication des résultats obtenus

Date de publication	06/02/2026
Site Internet de publication	https://myunisoft.fr/

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Lisser au maximum les écarts de rémunération. Profiter des NAO pour rattraper les écarts injustifiés.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

Réduire les écarts en veillant à la juste augmentation des femmes lors de la prochaine campagne NAO.
Atteindre la note minimale de 30/35.

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Avoir plus de femmes représentées dans les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise. Obj mini : 6/10

Date de publication des objectifs

06/02/2026